

16 PME intègrent la deuxième promotion de l'Accélérateur PME industrielles.

Paris, le 14 juin 2019 – Alexandra Dublanche, Vice-Présidente en charge du développement économique à la Région Ile-de-France et Guillaume Mortelier, Directeur exécutif en charge de l'accompagnement chez Bpifrance ont lancé la seconde promotion de l'Accélérateur PME industrielles.

Ce programme de soutien à des PME industrielles, qui produisent en Île-de-France, s'inscrit dans le cadre de la stratégie Smart Industrie, votée en juillet 2017 et dotée d'un budget de 300 millions d'euros sur la durée de la mandature.

La Région Île-de-France, en partenariat avec Bpifrance, a souhaité renouveler son soutien en faveur des PME industrielles franciliennes qui produisent en Ile-de-France. 16 entreprises industrielles intègrent la deuxième promotion de ce programme d'accélération de 24 mois.

La Région Île-de-France finance le tiers du coût du programme qui s'élève à 6 millions d'euros sur 4 ans pour 90 entreprises visées, soit 1 955 000 euros. Bpifrance finance, pour sa part, 900 000 euros. Le solde, soit la moitié du budget, est pris en charge par les entreprises participantes.

L'Accélérateur PME industrielles Île-de-France cible des entreprises à fort potentiel de croissance. Il s'adresse à des PME dont les dirigeants sont porteurs d'une véritable ambition de développement. En moyenne, ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires de 9 millions d'euros et ont une trajectoire de croissance de 13% entre 2016 et 2018. Toutes ces entreprises sont en phase de recrutement pour l'année à venir et comptent en moyenne 5 collaborateurs.

Un programme « sur-mesure » conjuguant une offre individuelle de conseil, une dynamique d'émulation collective et un suivi personnalisé

Quatre principales actions constituent le cœur du parcours des entreprises sélectionnées dans l'Accélérateur PME industrielles Ile-de-France :

- **Du conseil** avec, dès les premiers mois, l'élaboration d'un **diagnostic 360° de l'entreprise** qui analyse le positionnement de l'entreprise sur une dizaine d'items de la stratégie à l'organisation RH en passant par l'international, la croissance externe, le développement commercial ou la transformation digitale. A l'issue de ces diagnostics, des missions de conseils seront proposées sur un ou deux des leviers de croissances identifiés (digital, international, commercial, croissance externe, etc.).
- **Des séminaires** en présentiel délivrés par Centrale Supélec pour faciliter la prise de recul stratégique, complétées par des ateliers de travail, durant les deux années de l'accompagnement.
- **La mise en réseau** par l'animation de la communauté des entreprises lauréates des aides régionales (Paris Region Business Club – plus de 2000 entreprises) et des membres de l'ensemble des promotions Accélérateurs déployées sur tout le territoire national et de Bpifrance Excellence (plus de 4000 entreprises).

La première promotion de l'Accélérateur PME industrielles

Lancée en 2018, la première promotion poursuit son accompagnement spécifique en 2019. Après avoir identifié leurs leviers de croissance grâce au diagnostic stratégique 360°, les dirigeants accélèrent la mise en œuvre des chantiers de transformation en travaillant plus spécifiquement sur 3 axes stratégiques prioritaires ayant principalement émergés sur cette promotion :

- Performance commerciale
- Performance opérationnelle / efficacité des moyens de production
- Organisation RH

Candidatures pour la 3^{ème} promotion :

Les candidatures pour l'année 2020 sont d'ores-et-déjà ouvertes. Les entreprises souhaitant intégrer la troisième promotion de l'Accélérateur PME industrielles Ile-de-France, sont invitées à candidater d'ici fin 2019 sur le site : <https://www.sphinxonline.com/SurveyServer/s/ACCELERATEUR1/AMIAccelerateurPMIIle-de-France3/questionnaire.htm>

A propos de la Région Île-de-France :

La Région Île-de-France, dans le cadre de sa stratégie Smart Industrie 2017-2021, renouvelle son soutien indéfectible aux PME franciliennes et particulièrement celles qui produisent en Île-de-France. Ces entreprises, fortement créatrices d'emplois, ancrées sur le territoire et orientées à l'international sont un vivier pour l'employabilité et le développement économique en Île-de-France. Les 16 nouvelles PME sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement « sur mesure » qui a déjà permis à de nombreuses entreprises d'augmenter leur trajectoire de croissance et d'embaucher en moyenne 77 collaborateurs. Avec cette nouvelle promotion, la Région poursuit sa stratégie qui vise à faire de l'Île-de-France un territoire industriel de pointe, reconnu comme tel au niveau mondial, pleinement intégré dans la révolution numérique et dont les métiers seront plus attractifs. Plus d'information sur : <https://www.iledefrance.fr/>

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/>

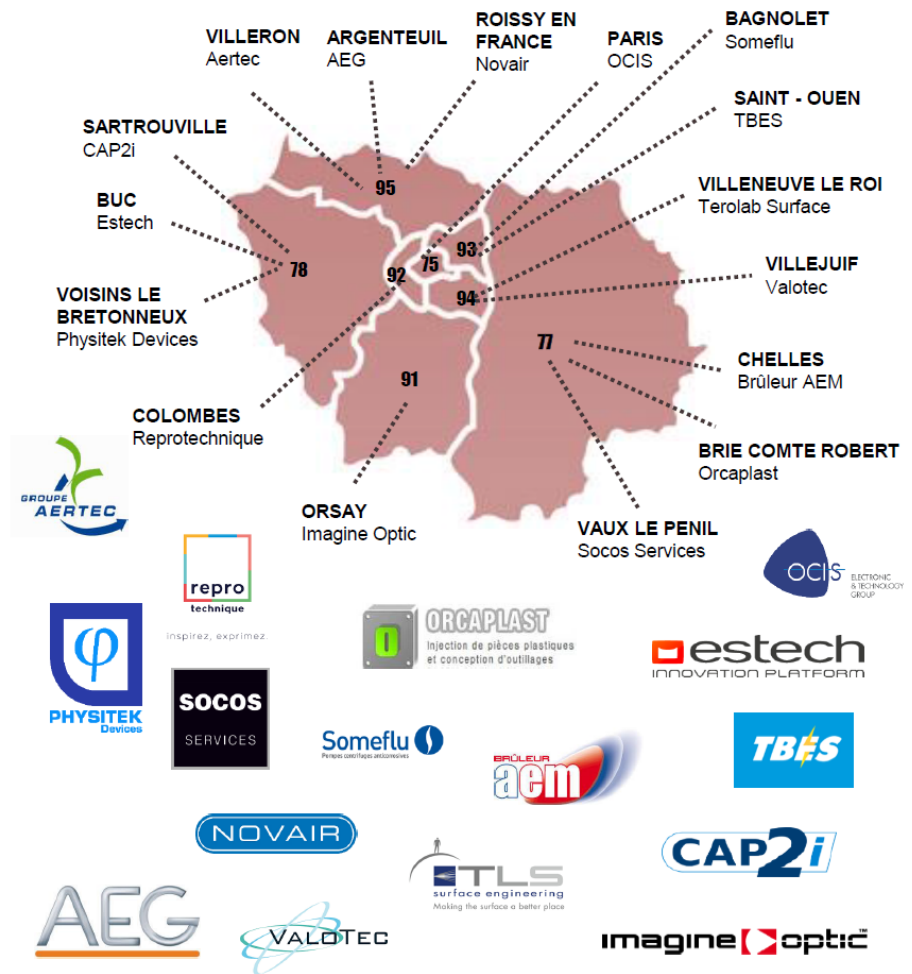
Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Contacts presse :

Laure Schlagdenhauffen
Tél. : 01 41 79 85 38
Laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr

Eléonore Flacelière
06 64 82 77 04
Eleonore.flaceliere@iledefrance.fr
servicepresse@iledefrance.fr

La Promotion 16 PME de croissance



- AEG
- AERTEC
- BRÛLEUR AEM
- CAP2i
- ESTECH
- IMAGINE OPTIC
- NOVAIR
- OCIS
- ORCAPLAST
- PHYSITEK DEVICES
- REPROTECHNIQUE
- SOCOS SERVICES
- SOMEFLU
- TBES
- TEROLAB SURFACE
- VALOTEC

